



A quoi ressemblera le logement du futur, plus largement sur le cadre de vie, sur les façons d’habiter, la ville, le territoire, la planète.

Le choix du lieu d’habitat est structurant : ce sont les indicateurs du rapport au temps à l’espace.

**Habiter** dépasse le cadre strict du logement privé : Nous voyons bien que les modes de vie, l’usage des logements sont en cours d’évolution, poussés par l’éclatement de la structure familiale, par les nouvelles formes d’activités, les aspirations au loisirs et à la quête d’épanouissement personnel. Mais comment cela s’inscrit-il justement à l’échelle de la ville ?

Chaque ville, dans une dynamique de changement constant, est en perpétuelle recomposition. Ces évolutions sont orchestrées par les politiques publiques, les logiques de planification, à moyen et long termes, ainsi que par les pratiques spontanées et organisées des habitants, à court et moyen termes.

C’est pourquoi nous mettons en regard nos modes de vies et pratiques individuelles avec les fonctionnements plus systémiques du territoire à l’échelle régionale. Certaines pratiques émergentes et tendances, collaborations, verdissement, recherche de sens et de bien-être, recherche d’économies d’échelles de la part des entreprises, d’efficacité également, incitent à penser et à construire la ville selon les critères de durabilité.

### **Tendances lourdes:**

- Augmentation des consommations courantes en volume.
- En particulier équipement multimédias, TIC.
- Diversification/ spécification des modes de consommation, et des gammes de produits
- Niveau de sensibilisation croissant aux impacts de la surconsommation
- Augmentation du volume de déchets produits

### **Signaux faibles:**

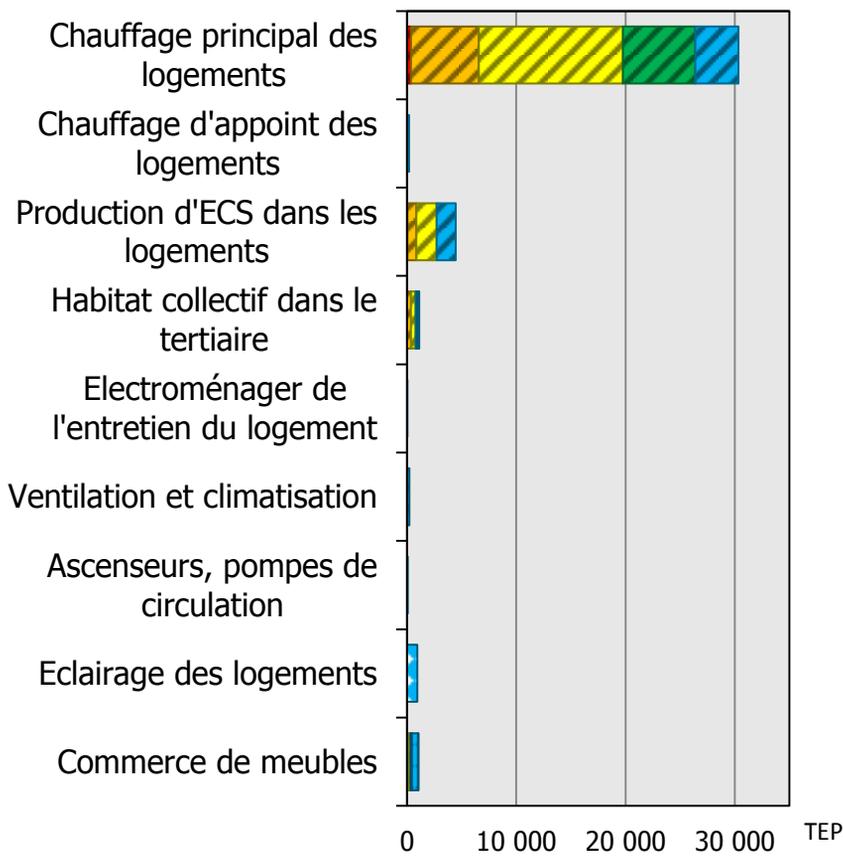
- Augmentation des pratiques d’éco consommation.
- Déploiement des pratiques collaboratives et du DIY.
- Pic de consommation ?
- Recherche de sens ? d’autres sources de satisfaction que celles liées à l’accumulation de biens matériels.
- Mouvement « Zero waste »

# Consommation d'énergie pour le confort résidentiel en 2010 en France



2

- Le confort résidentiel constitue un enjeu essentiel puisqu'il représente **un quart de la consommation énergétique française**.
- Le poids décisif du chauffage** est clair avec une consommation de plus de 30 Mtep, dont 0,8 Mtep d'électricité en énergie finale, soit 6 en énergie primaire.
- Depuis deux décennies, on a assisté à un basculement du charbon et du pétrole vers le gaz et l'électricité réduisant ainsi fortement les émissions de gaz à effet de serre. la **consommation de fioul a particulièrement décliné** sur la période : -18%, en grande partie grâce à l'investissement des ménages dans les pompes à chaleur ou des chaudières performantes.



- La consommation de bois et d'autres sources de biomasse est globalement stable.
- Energie des logements : -14% des émissions par personne.** La consommation d'énergie des logements varie fortement d'une année à l'autre en fonction des conditions météorologiques. Cependant, la tendance à la baisse qui est observée n'est pas seulement due à la météo. (Source Carbone 4, 2013).
- La consommation moyenne d'énergie par m<sup>2</sup> des logements a baissé de 5% en 5 ans, principalement grâce aux travaux de rénovation énergétique tels que l'isolation des murs et l'investissement dans des chaudières performantes.

	Charbon	Pétrole	Gaz	Electricité	Renouv.	Chaleur	Autres
Thermique	Red hatched	Yellow hatched	Yellow hatched	Blue hatched	Green hatched	Purple hatched	
Moteurs		Yellow dotted	Yellow dotted	Blue dotted	Green dotted		
Spécifique				Blue diamond			industrie
Eclairage				Blue diamond			

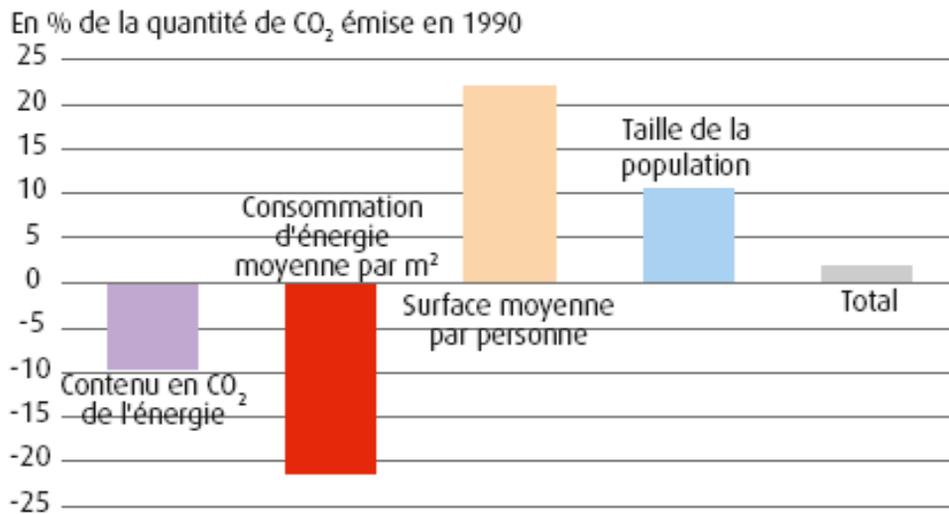
# Emissions de CO<sub>2</sub> liées à l'habitat 1990-2010



3

## Émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'habitat

Évolution de l'impact des facteurs influant sur les émissions de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2010



Source : Citepa, Insee, SOeS. Traitements : SOeS, 2013.

Depuis 25 ans, la baisse de la consommation moyenne par habitant compense l'augmentation de la surface. Les Français ont gagné 10m<sup>2</sup> de surface de logement en 30 ans.

En Ile-de France, les logements restent plus petits que dans les autres régions de France. En moyenne, la surface habitable d'un parisien est de 58,7m<sup>2</sup> avec 2,7 pièces, soit une surface de 31m<sup>2</sup> par habitant. Le nombre de personne vivant dans un logement est en moyenne 1,9.

Nous pouvons comparer ces chiffres avec ceux de la France métropolitaine. En moyenne le logement d'un français est de 91m<sup>2</sup> avec 4 pièces, ce qui représente 40,3m<sup>2</sup> de surface pour un habitant. Le nombre moyen de personne vivant dans un logement est de 2,3 personnes.

# Perspectives 2050 sur l'Habitat et pistes d'action vers la sobriété



5

## Les objectifs de la Loi sur la transition énergétique du 17/08/15:

- Réduire de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 ;
- Diminuer de 30 % la consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et à 40 % de la production d'électricité ;
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012 ;
- Diminuer de 50 % le volume de déchets mis en décharge à l'horizon 2050 ;
- Diversifier la production d'électricité et baisser à 50 % la part du nucléaire à l'horizon 2025.

## Perspectives:

- Les progrès **d'efficacité énergétique** permettront d'ici 2050 de diviser par trois les consommations d'énergie de chauffage si l'on réhabilite tout le patrimoine de logements existants.
- Le potentiel de réduction des consommations d'eau chaude sanitaire proviendra surtout de la généralisation de la production d'eau chaude solaire et des pompes à chaleur.
- Il reste également un potentiel de gain sur l'éclairage.
- **Parmi les formes de cohabitation**, signalons tout d'abord les **colocations**, qui répondent à l'augmentation des prix immobiliers et à un allongement important des périodes de vie en solitaire.
- Des formes moins réversibles de cohabitation choisies, qui engagent des choix de vie au sens fort l'habitat groupé écologique et les écoquartiers habitants : **L'habitat groupé élargit la conception de l'habitat à celle de l'environnement immédiat**. Les réalisations sont donc dotées d'une certaine puissance transformatrice de la ville, rendent l'éco-construction plus accessible et valorisent des modes de vie sobres.\*

Source, Virage Energie Nord pas de Calais

**Pour en savoir plus, voir objectif 7 du Livret des enjeux**



## Pistes vers la sobriété:

- **Sobriété matérielle**
  - Ajustement du taux d'équipements présents dans l'habitat
- **Sobriété conviviale**
  - Mutualisation des espaces et des équipements entre plusieurs logements
  - Pratiques de cohabitation (notamment intergénérationnel)
  - Augmentation de la part de logements collectifs en constructions neuves
- **Sobriété dimensionnelle:**
  - Ajustement de la taille des équipements à l'usage
  - Réduction des surfaces moyennes des logements en constructions neuves
- **Sobriété d'usage:**
  - Réévaluation des normes de confort et réduction de l'usage des équipements

## **Les 5 niveaux de rénovation du logement:**

Un axe fort de la politique énergétique française est la rénovation. Il y a un double enjeu:

- Réduire les consommations d'énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Anticiper la hausse des prix et alléger la facture des usagers.

### Rénovation légère 1

Isolation de la toiture + changement de fenêtres + mise en place d'une VMC simple flux au niveau des exigences la réglementation thermique relative aux bâtiments existants (RT existant).

### Rénovation légère 2

Isolation des murs + isolation de la toiture + mise en place d'une VMC simple flux au niveau des exigences de la réglementation thermique relative aux bâtiments existants (RT existant).

### Rénovation moyenne

Isolation des murs + isolation de la toiture + changement des fenêtres + mise en place d'un VMC simple flux au niveau des exigences de la réglementation thermique relative aux bâtiments existants (RT existant) (de l'ordre de 10 cm d'isolation).

### Rénovation "BBC"

Rénovation complète de l'enveloppe (murs + toiture + plancher + fenêtres + ventilation simple flux) au niveau des exigences du label "BBC rénovation" (de l'ordre de 15 cm d'isolation).

### Rénovation maximale

Rénovation complète de l'enveloppe (murs + toiture + plancher + fenêtres + ventilation double flux) au niveau des exigences du label allemand "Passivhaus" (de l'ordre de 25 cm d'isolation).